



## CONSEIL DES ÉTUDES – DEUX ÉTUDIANT(E)S

# AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

**À toutes les étudiantes et à tous les étudiants des universités constituantes, institut de recherche et écoles supérieures pour la désignation de deux membres étudiants au Conseil des études.**

En vertu de l'article **18 d)** de la *Loi sur l'Université du Québec*, les étudiantes et étudiants ont droit à trois sièges au Conseil des études pour des mandats respectifs de deux ans.

Cet avis de mise en candidature est publié en vue de la tenue d'un scrutin universel ayant pour objet la désignation de deux étudiant(e)s aux sièges occupés par **M. Alexandre Bourdua**, étudiant à l'Université du Québec à Montréal, et **M. Jean-François Belleau**, étudiant à l'École de technologie supérieure, dont les mandats se termineront respectivement les 4 et 6 novembre 2016.

### Conditions d'éligibilité

Une étudiante ou un étudiant peut poser sa candidature pour siéger au Conseil des études en transmettant une lettre ou un courriel à cet effet, au secrétaire général de l'Université du Québec, accompagné(e) des documents suivants :

- curriculum vitæ abrégé (d'un maximum de 5 pages);
- formulaire de mise en candidature disponible sur le site Web ([www.uquebec.ca/sgdaj/proc-desig.htm](http://www.uquebec.ca/sgdaj/proc-desig.htm));
- photo numérique (résolution de 200 dpi minimum).

Le règlement général 13 concernant notamment la désignation des étudiantes et étudiants au Conseil des études est disponible sur le site Web ([www.uquebec.ca/sgdaj/proc-desig.htm](http://www.uquebec.ca/sgdaj/proc-desig.htm)).

Le gouvernement nous demande de tenir compte de l'importance de la participation à la vie de notre société et au sein des organismes publics des femmes et des personnes issues des diverses communautés culturelles. Nous vous invitons également à tenir compte de cette préoccupation dans le cadre de ce processus.

### Période de mise en candidature

**Du 8 septembre 2016** (9 heures)  
**au 27 septembre 2016** (16 heures)

### Période de scrutin (Si plusieurs candidatures)

**Du 24 octobre 2016** (9 heures)  
**au 28 octobre 2016** (16 heures)

Tout renseignement additionnel peut être obtenu en s'adressant au soussigné.

Le secrétaire général  
**M<sup>e</sup> André G. Roy**  
Université du Québec  
475, rue du Parvis  
Québec (Québec) G1K 9H7  
Téléphone : (418) 657-4307  
[instances\\_uq@uquebec.ca](mailto:instances_uq@uquebec.ca)